







Après la désignation de Delphine Ernotte comme PDG de France télévisions

Les priorités de la CGT

Au terme d'un processus de désignation pour le moins opaque, le CSA a fini par choisir Delphine Ernotte, directrice exécutive d'Orange France, comme PDG de France télévisions pour les 5 ans à venir.

La CGT prend acte de la décision du CSA, salue la nomination d'une femme à un poste aussi emblématique et attend désormais la diffusion du projet stratégique de Mme Ernotte pour France télévisions ainsi que la composition de l'équipe qui l'entourera, en particulier sur les contenus compte tenu de son expérience plutôt "gestionnaire".

Bien évidemment nous n'ignorons pas d'où vient Mme Ernotte et avons tous en tête le coût humain des restructurations successives à France Télécom/Orange et les choix managériaux qui y étaient liés (le plan Next). C'est donc tout naturellement sur l'enjeu du social que nous placerons d'abord l'accent.

France télévisions va mal, les plans d'économie drastiques ont durement touché son corps social depuis la réforme Sarkozy. Nous n'attendons pas de nouveaux cost-killers qui viendraient pour « dégraisser le mammouth » et mettre en musique un énième plan d'économies. L'entreprise a besoin d'un véritable projet de développement pour jouer pleinement son rôle de service public dans un monde en plein bouleversement, où le sens se délite et le lien social se distend.

Dans l'attente de pouvoir prendre connaissance du projet de Mme Ernotte, la CGT, premier syndicat de France télévisions, tient à rappeler quelques unes de ses propres priorités pour le prochain quinquennat.

La reconstruction du modèle économique de FTV gravement déstabilisé par la réforme Sarkozy et aggravé par F. Hollande après 2012. Cela passe par une réforme dynamique de la redevance, le retour de la publicité après 20H, le développement de ressources commerciales additionnelles, à l'instar de la BBC. Il faut revoir le régime de détention des droits des programmes que FTV finance à hauteur de 400 M€ par an, donner à FTV la capacité à constituer des catalogues, à diversifier ses contenus, à les monétiser.

Le recours prioritaire à nos moyens de fabrication internes et la valorisation de notre outil de production, la suppression des seuils de production dépendante, l'internalisation des émissions des antennes du groupe, pour le flux comme pour le stock, avec par exemple le développement de séries longues susceptibles de concurrencer les productions américaines et de satisfaire les jeunes publics font aussi partie de nos priorités.

Le rapprochement entre le numérique et des antennes jusqu'à son intégration complète. La mise en œuvre d'une GPEC et d'un plan de formation massif des personnels pour réussir cette appropriation du numérique par toute l'entreprise. La réflexion sur le lancement d'une plate-forme publique sur le Web en liaison avec les autres grands opérateurs du service public. La création d'un secteur recherche et développement de France télévisions, tant pour les contenus que pour les formats ou la technique.

L'arrêt de la fusion des rédactions nationales et d'Info 2015, le maintien des journaux de proximité, une réflexion sur une chaîne d'info en continu hertzienne en liaison avec les autres opérateurs publics.

Un plan de relance pour les régions et les Outremers. La prise en compte de la réforme territoriale pour de nouveaux programmes complétant l'actuelle couverture de proximité. La perspective de chaines régionales de plein exercice sur le nouveau découpage avec le projet d'une chaîne pour le Grand Paris. Le passage à de véritables chaînes de plein exercice en Outremer avec production fabrication des programmes en interne en télévision, en radio et pour le numérique.

Le renforcement du bouquet public. Le développement de la production en interne dans les stations comme à Malakoff pour alimenter France Ô, la chaîne des outremers et des jeunes adultes. Le recentrage de France 4 sur l'enfance 24H sur 24. Une réflexion sur une chaine du patrimoine en liaison avec l'INA et ses trésors d'archives.

La restauration d'un climat social respectueux des interlocuteurs avec la mise en place d'une vraie régulation sociale, un traitement équitable entre pouvoir managérial et contre-pouvoir syndical ainsi que le recommande le rapport Vacquin. La négociation d'un accord sur l'emploi, la précarité et la prise en compte de la pénibilité. L'évolution des métiers dans le cadre d'un projet de développement, en particulier sur le numérique.

Voilà quelques uns des thèmes que la CGT de France télévisions développera devant Mme Ernotte dès qu'elle en aura l'occasion. Mais il va de soi que ces enjeux ne pourront être pleinement abordés que dans un cadrage économique qui engage bien évidemment une tutelle assez discrète à l'occasion de cette désignation.

Paris, le 24 avril 2015